



Boutigny - Prouais

Entre-Nous



ELECTIONS

Page 4



PLAN LUMIÈRE

Page 9



FÊTES DE PAQUES

Page 16



FEU DE LA ST JEAN

Page 18

ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOCIETE DE CHASSE

Boutigny - Guy CHARBONNEL
06 79 21 67 31
gu.charbonnel@laposte.net
Prouais - Bernard LETELLIER
02 37 43 24 33

ASPIC

Jean-Bernard BESSARD
06 42 02 11 36
jbbessard@gmail.com

CLUB DE L'AMITIE

Michel ALLORGE - 02 37 65 16 75

AMICALE ANCIENS COMBATTANTS

Serge MARECHAL - 02 37 65 18 74

AMICALE SAPEURS POMPIERS

Vincent PELUCHE - 06 11 14 14 65
www.sapeurspompiersboutigny.sitew.com

COMITE DES FETES DE PROUAIS

Viviane HELLEGOUARCH - 06 34 87 49 38

ASCBP Football

Grégory ZEBUT - 06 69 56 68 15
527559@lcfoot.fr - ascboutignyprouais.footeo.com

TIR « La Fraternelle »

Président Raphaël PINGAUX
07 86 79 16 63
pingaux.raaphael@wanadoo.fr

LES ESCAPADES DE BOUTIGNY- PROUAIS

Isabelle LEGER- 06 86 92 42 12
ateliertheatreboutigny@gmail.com

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Régine Deforges

4 rue du Rosaire BOUTIGNY-PROUAIS
02 37 43 05 14 - Mercredi de 14h00 à 16h00
et Samedi de 16h00 à 18h00
bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr
ou boutigny.prouais@wanadoo.fr (mairie)

RPE

Sandrine ALBERT - rpe.eprunier@gmail.com
 Rpe Etienne Prunier

Syndicat des eaux de BOUTIGNY-SUR-OPTON

4 rue Rosaire, 28410 BOUTIGNY PROUAIS
Tél : 02 37 51 39 31

Syndicat des eaux des Bois de Ruffin

(PROUAIS - ROSAY - BEAUCHENE)
12 allée de la scierie - ZA de Mormoulins
28210 Chaudon - Tél 02 37 82 39 27



NOS JOIES...

LACROIX Maloë né le 26 décembre 2021

GALOT Mathis né le 24 janvier 2022

CHALLOT Adèle née le 07 mars 2022

Bienvenue aux bébés.

Félicitations aux heureux parents.

NOS PEINES...

Monsieur PIGRAIS Maurice

décédé le 29 décembre 2021

*Toutes nos condoléances
aux familles endeuillées*

GARDES DE MEDECIN Composer le 15
HOPITAL DE HOUDAN 01 30 46 18 00
GENDARMERIE Composer le 17

ASSISTANTE SOCIALE 02 37 65 82 64
sur rendez-vous le mardi matin
à la mairie de Boutigny

**ASSOCIATION DES TAXIS DE LA VESGRE
DU HOUDANAIS**
01 77 69 08 08 - 7J/7 - 24H /24

LES MESSES de BOUTIGNY-PROUAIS

Horaires à vérifier sur la porte de l'église ou sur le site de la paroisse - www.paroisse-nogent-le-roi.com

Chères Toutes, Chers Tous,

Avec l'arrivée du printemps, la vie et les envies de la municipalité et des associations repartent de plus belle !

Quel plaisir de lire le programme annoncé d'activités, de sorties, d'animations pour les prochains mois !

En cette sortie de crise sanitaire, pour favoriser et développer le lien social, il est indispensable de soutenir nos associations qui ont besoin de nouveaux adhérents.

Malgré le contexte de ces derniers mois, elles ont poursuivi leurs efforts pour préparer, le moment venu, leurs reprises d'activités.

C'est ainsi que le 19 Mars, le carnaval a eu lieu, place de l'église à Prouais organisé par les Représentants des Parents d'Elèves en coopération avec l'Amicale des sapeurs-pompiers. Petits et grands ont pu partager ces premiers moments de retrouvailles très agréables et appréciés de tous par une magnifique journée ensoleillée.

C'est reparti aussi pour notre traditionnelle fête de Pâques avec sa fête foraine, sa chasse aux œufs et ses courses cyclistes. La kermesse, le feu de la Saint Jean et les autres animations associatives dont vous trouverez l'agenda des activités en page 19.

La commission cadre de vie prépare l'arrivée des beaux jours, avec une belle surprise au mois de Mai. Au programme : poursuivre l'aménagement d'emplacements conviviaux sur l'ensemble de la Commune, continuer à fleurir de nouveaux espaces, mise en place de journées bénévoles de nettoyage, veiller à l'amélioration du quotidien de chacun.

Pour la première fois, il est envisagé de proposer, pendant la période estivale, des jobs d'été ouverts aux jeunes, filles et garçons, de notre Commune, de 16 à 18 ans. Merci d'adresser vos candidatures et lettres de motivation en Mairie.

L'équipe municipale, est à votre écoute pour mieux vous accompagner dans votre quotidien. Elle prépare le gros dossier de remplacement de l'éclairage public sur l'ensemble de notre territoire, prévoit une partie d'enfouissement de nos réseaux, poursuit ses efforts en vue de réaliser des économies d'énergie, veille à l'entretien de notre voirie par la CCPH et le Conseil Départemental. Le Conseil Municipal a été attentif aux difficultés rencontrées par les familles au moment de la facturation de la restauration scolaire du mois de janvier. Les Elus ont été sensibles aux familles qui nous ont remerciés pour ce geste bienveillant à leur égard.

Les services du TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD) nous ont fait part de difficultés rencontrées sur notre Commune. En effet, des personnes réserveraient des courses via TAD et ne se présenteraient pas aux arrêts de bus à l'heure prévue. Ce comportement est fort regrettable. J'espère qu'il ne nous sera pas préjudiciable. Ce service à la personne étant plus qu'utile dans nos communes rurales.

Cette année, vous serez appelés à voter pour les élections présidentielles et législatives lors de quatre dimanches entre avril et juin prochains. Je vous rappelle que voter est un droit, c'est aussi un devoir civique.

Bien à vous Toutes et Tous !

Votre Maire
Corine LE ROUX

MAIRIE

4 rue du rosaire 28410 BOUTIGNY - PROUAIS
Tél : 02.37.43.00.43 - Fax : 02.37.65.11.81

Courriel : boutigny.prouais@wanadoo.fr - Site Web : www.boutignyprouais.fr
Facebook Mairie de Boutigny-Prouais_page

boutignyprouais



Panneau Pocket :



Secrétariat ouvert au public Horaires d'ouverture de la Mairie de BOUTIGNY-PROUAIS :

Lundi 14h30 - 17h30 - Mardi 14h30 - 17h30 - Mercredi 14h30 - 17h30
Jeudi 14h30 - 17h30 - Vendredi 14h30 - 17h30 - Samedi 09h00 - 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 02 37 43 05 15 - Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30 - Le Samedi 09h00 à 12h00

Directeur de la publication : Corine LE ROUX - Maire de Boutigny-Prouais

Responsable de la rédaction : Jean-Bernard Bessard

Relecture : Aurore Milward, Josette Joyeux

Maquette et Impression Johnathann Godard - Photos libres de droit - Tout droit de reproduction réservé.

N° dossier	date de dépôt	adresse des travaux	nature du projet	observations
DP 028 056 21 0 0056	04/12/21	2 rue du Clos des Vignes - Buchelet	La pose de 12 panneaux photovoltaïques	Favorable
DP 028 056 21 0 0057	12/12/21	2 rue de la Fontaine Bleue Allemand	L'installation d'un abri de jardin en bois	Favorable
DP 028 056 21 0 0058	14/12/21	2 rue Chartraine la Musse	La pose d'une isolation extérieure et ravalement des façades	Favorable
DP 028 056 21 0 0059	16/12/21	4 rue du Rosaire	Ravalement des façades	Favorable
DP 028 056 21 0 0060	29/12/21	28 rue des Forges Les Primevères	Création de 3 piliers et muret. Pose d'un portillon	Favorable
DP 028 056 22 0 0001	24/01/22	43 rue des Potiers	Réfection et rénovation de toiture	Favorable
DP 028 056 22 0 0002	02/02/22	3 rue du tonnelier Bouchemont	Changement des portes et fenêtres	Favorable
DP 028 056 22 0 0004	11/02/22	31A rue des Potiers	Pose de volets roulants	Favorable
DP 028 056 22 00006	18/02/22	4 rue de la Fée	Extension d'une grange	Favorable
DP 028 056 22 00007	18/02/22	44 rue des Blatiers	Ouverture avec fenêtre et ravalement	Favorable
DP 028 056 22 00008	18/02/22	20 rue de la colonie	Portail	Favorable
DP 028 056 22 00010	21/02/22	16 rue Saint Crochu La Musse	Garage en bois	Favorable
DP 028 056 22 00012	04/03/22	8 rue de la garenne Beauterne	Clôture	Favorable
PC 028 056 21 0 0016	12/11/21	rue des Potiers - Boutigny	La construction d'une maison d'habitation	Favorable avec prescriptions
PC 028 056 21 0 0017	23/12/21	10 rue de Champagne Dannemarie	Création de 7 logements	Favorable avec prescriptions
Cub 028 056 21 0 0061	27/12/21	24 chemin Saint Projet	Séparation des constructions existantes en 4 logements	Favorable avec prescriptions

LES ELECTIONS

Cette année, 4 week-ends électoraux au programme

AU PRINTEMPS, LES ELECTEURS SERONT APPELES A VOTER POUR LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES, LORS DE 4 DIMANCHES ENTRE AVRIL ET JUIN PROCHAINS.



LE PREMIER TOUR DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE AURA LIEU LE DIMANCHE 10 AVRIL ; LE SECOND TOUR LE DIMANCHE 24 AVRIL.

DEUX MOIS PLUS TARD, LES LEGISLATIVES SE DEROULERONT AVEC UN PREMIER TOUR LE DIMANCHE 12 JUIN ET UN SECOND LE DIMANCHE 19 JUIN 2022.

LE GOUVERNEMENT PRECISE QUE CES ELECTIONS SERONT MAINTENUES EN DEPIT DE LA CRISE ACTUELLE. UN PROTOCOLE SANITAIRE POURRAIT ETRE MIS EN PLACE EN FONCTION DE L'EVOLUTION DE L'EPIDEMIE.

LES NOUVEAUTES DE LA CARTE ELECTORALE 2022

Pour la première fois, un QR Code figurera sur la carte d'électeur envoyée à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales. Le QR Code renvoie au téléservice dédié et permet d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections présidentielles et législatives de 2022.

Autre nouveauté : la mise en avant du numéro national d'électeur. Ce dernier est permanent et comporte généralement 8 à 9 chiffres. Il permet d'identifier de manière certaine un électeur parmi les 48 millions d'inscrits sur les listes électorales. Il est nécessaire pour établir une procuration, tout comme celui du mandataire.



BREVES DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 JANVIER 2022

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 8 OCTOBRE 2021

A la majorité, 18 voix pour, un contre (Monsieur Jean-Bernard BESSARD), le compte rendu du Conseil Municipal du 8 octobre 2021 est adopté.

2. DEL 2022-01 : DECISION MODIFICATIVE - INVESTISSEMENT / FONCTIONNEMENT

(Immobilisations) - BUDGET ASSAINISSEMENT

Madame le Maire explique qu'il convient de procéder aux virements de crédits suivants à la demande de la trésorerie :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Dépenses	
042-6811 Dotation aux amortissements	+400 €	*****	****
67 -678 Autres charges exceptionnelles	- 400 €		
Total	0 €	Total	0 €
Recettes		Recettes	
		040-2181 Installations générales	+ 400 €
Total	**** €	Total	**** €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la présente décision modificative.

3. DEL 2022-02 : AUTORISATION A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
(Dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Il est rappelé les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales modifié par la LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 – art. 37 (VD). L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus est précisé ci-dessous :

AUTORISATION DE PREMIERES DEPENSES INVESTISSEMENT 2022 – M14	
CHAPITRE 20	3250 €
CHAPITRE 21	41 875 €
CHAPITRE 23	0 €
AUTORISATION DE PREMIERES DEPENSES INVESTISSEMENT 2022 – M49	
CHAPITRE 20	1000 €
CHAPITRE 21	67 914.70 €
CHAPITRE 23	0 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire, à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

4. DEL 2022-03 : FIXATION DU TAUX DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2022

Compte tenu de la conjoncture actuelle, il est proposé de maintenir le tarif de la redevance assainissement soit : 2.15 € hors taxes le m3 (1.9650 € HT + 0,185 € de taxe modernisation).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le tarif de la redevance d'assainissement des eaux usées à 1.9650 € hors taxes le m3 pour 2022 à tous ceux qui sont raccordés et à tous ceux qui ne le sont pas mais qui peuvent se raccorder du fait que le réseau d'assainissement est réalisé pour ces propriétés.

5. DEL 2022-04 : FOND DE PEREQUATION 2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Madame le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention au titre du fonds de péréquation 2022.

6. DEL 2022-05 : FOND DE CONCOURS SIE-ELY

Le projet de travaux pour la dissimulation des réseaux rue du Vieux Château, à réaliser en partenariat avec le SIE-ELY est présenté.

Le coût estimé des travaux s'élève à 184 785 € TTC avec, pour la commune, un reste à charge final de 104 000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ce projet et donne son accord à Madame le Maire pour engager la procédure, signer tous documents concernant les divers travaux et les demandes de subventions.

7. FDI 2022

Cette délibération est donc retirée de l'ordre du jour.

8. DEL 2022-06 : CAMPAGNE PLURIANNUELLE DE REMPLACEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le renouvellement de l'éclairage public devient urgent, certaines rues étant complètement dans l'obscurité.

Suite à une réunion avec Monsieur DEPONDT, Président du SIE-ELY, il serait plus avantageux en termes d'économies d'énergies (ampoules) et d'optimisation du réseau (chutes de tension) de procéder à son remplacement plutôt que de procéder à de petites réparations ponctuelles, coûteuses et inefficaces.

Le SIE-ELY, propose de soutenir financièrement la commune pour cela.

Il a été demandé une estimation financière à Foncier Experts :

ESTIMATION

Rénovation et optimisation de l'éclairage public de la Commune de Boutigny-Prouais

Désignation	Quantité	Unité	P.U	Total H.T
Travaux préparatoires et de dépose				
Installation de chantier et signalisation temporaire	1	Ft	1 000,00	1 000,00 €
Repérage et marquage des réseaux existants	1	Ft	250,00	250,00 €
Dépose d'un luminaire	205	U	45,00	9 225,00 €
Dépose de candélabres complet	11	U	85,00	935,00 €
Démolition d'un massif de candélabre	11	U	80,00	880,00 €
Total travaux préparatoires et de dépose				12 290,00 €
Travaux de fourniture et de pose				
Fourniture et pose d'un candélabre constitué d'un mât octo-conique de 5m de hauteur et d'un luminaire de style Led fixé en top, conforme au CCTP y compris raccords et mise à la terre	11	U	948,00	10 428,00 €
Fourniture et pose d'une crosse conforme au CCTP y compris toutes pièces de fixation sur un poteau bois ou béton existant	174	U	195,00	33 930,00 €
Fourniture et pose d'une console sur façade conforme au CCTP y compris toutes pièces de fixation	4	U	210,00	840,00 €
Fourniture et pose d'un luminaire Led de style fixé en top, conforme au CCTP, y compris toutes pièces de fixation et de raccordement	216	U	542,00	117 072,00 €
Fourniture et pose d'un boîtier de classe 2	216	U	48,00	10 368,00 €
Essais et contrôle de conformité	1	Ft	750,00	750,00 €
Mise à jour des plans, de la base de données et DOE	1	Ft	1 000,00	1 000,00 €
Total travaux de fourniture et de pose				174 388,00 €
Montant travaux H.T				186 678,00 €
Montant maîtrise d'œuvre H.T				9 333,90 €
Montant total H.T				196 011,90 €
TVA 20%				39 202,38 €
Montant total T.T.C				225 880,38 €

Il serait plus judicieux, afin d'optimiser le financement (subventions) de ce renouvellement, d'étaler ces travaux sur deux ou trois ans.

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, la campagne pluriannuelle, et **autorise** le Maire à signer tous documents, marchés et avenants nécessaires au bon déroulement de cette opération.

9.DEL 2022-07 : RECOURS A L'INTERIM

Il est nécessaire de délibérer afin de pouvoir recourir à des entreprises de travail temporaire. Cela permettra, entre autres, au pied levé, de palier à l'absence éventuelle de notre chauffeur de car scolaire ou toutes autres absences que le Centre de Gestion ne serait pas capable de remplacer.

Il est proposé au Conseil Municipal, d'acter que lorsque le Centre de Gestion est dans l'impossibilité d'assurer une mission de remplacement, il est permis pour la collectivité territoriale de faire appel à des intérimaires pour des tâches non durables, et uniquement dans les cas prévus par les textes, à savoir :

- Remplacement momentané d'un agent en raison d'un congé de maladie, d'un congé de maternité, d'un congé parental ou de présence parentale, d'un passage provisoire en temps partiel, de sa participation à des activités dans le cadre d'une réserve opérationnelle sanitaire, civile ou autre, ou de l'accomplissement du service civil ou national, du rappel ou du maintien sous les drapeaux,
- Vacance temporaire d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu,
- Accroissement temporaire d'activité,
- Besoin occasionnel ou saisonnier,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer un contrat de mise à disposition avec une entreprise de travail temporaire pour effectuer des missions dans les cas prévus par les textes listés ci-dessus, **lorsque le Centre de Gestion n'est pas en mesure d'assurer la mission de remplacement.**

10. MISE EN PLACE DU COMPTE EPARGNE TEMPS (CET)

Il est précisé dans le cadre de la préparation des lignes directrices de gestion en matière de Ressources Humaines et pour faire suite aux demandes de droit d'agents, il est nécessaire de mettre en place le Compte Epargne Temps au sein de la collectivité.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu la proposition d'ouverture et de mise en place du Compte épargne Temps **accepte** qu'elle soit présentée tel que décrite pour avis auprès du Comité Technique. Entendu que dès retour, le Conseil Municipal aura à délibérer.

11.DEL 2022-08 : DESIGNATION DU CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

Le Préfet a sollicité la désignation d'un référent sécurité routière au sein du Conseil Municipal. Les missions de l' élu désigné seront :

- Être correspondant privilégié de l'état dans les sujets de sécurité routière,
- Relayer les informations relatives à la sécurité routière,
- Contribuer à la prise en charge de la sécurité routière dans les différents champs de compétences de sa commune,
- Participer à l'élaboration de la mise en œuvre de la stratégie Départementale en matière de sécurité routière.

Le Conseil Municipal, ayant entendu, l'exposé du Maire, **désigne** Madame Carine BARRIERE comme référente sécurité routière pour la commune.

INFORMATIONS DIVERSES

DECISIONS DU MAIRE :

- Il a été procédé à un virement de 3 500 euros du chapitre dépenses imprévues vers le chapitre 012- Charges de personnel, afin de pourvoir clôturer l'exercice.

Portage du contrat des copieurs de la Mairie

- La Commune a procédé au remplacement de toute la téléphonie de ses sites communaux. Suite à ce remplacement et à un dysfonctionnement, il a été nécessaire de procéder à un portage de contrat des copieurs de la commune (photocopieurs Canon à la place des copieurs Ricoh).

Local technique de la Mairie

- Une mise aux normes électriques a été effectuée dans le local technique / informatique de la Mairie.

Nouveaux horaires de la Mairie

- Les permanences de la Mairie du samedi matin génèrent 4 heures supplémentaires pour l'agent. Afin d'optimiser la dépense de la masse salariale, il a été décidé de remplacer cette permanence d'agent communal par une permanence d'un élu du bureau municipal (Maire et Adjoints).

Une nocturne des services de la Mairie est également instaurée le mardi soir.

Les nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie sont maintenant :

MAIRIE	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	-----	14h30 - 17h30
MARDI	-----	14h30 - 19h00
MERCREDI	-----	14h30 - 17h30
JEUDI	-----	14h30 - 17h30
VENDREDI	-----	14h30 - 17h30

En dehors des heures d'ouverture de la Mairie, un répondeur est actif et permet de laisser des messages.

Les horaires de la **Poste restent inchangés**

POSTE	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	-----	14h30 - 17h30
MARDI	-----	14h30 - 17h30
MERCREDI	-----	14h30 - 17h30
JEUDI	-----	14h30 - 17h30
VENDREDI	-----	14h30 - 17h30
SAMEDI	9h00 – 12h00	-----

Remplacement d'un agent titulaire à l'école maternelle

Il a été procédé au remplacement de l'agent titulaire indisponible, par un agent contractuel, répondant à toutes les exigences de diplômes et de compétences.

QUESTIONS DIVERSES

SIEED

Il est fait remarquer que les poubelles jaunes et les poubelles marrons ne sont plus ramassées aux heures habituelles et que cela n'était pas indiqué dans le flyer du SIEED.

Il est précisé que le ramassage des encombrants se fera uniquement à la demande et sur prises de RDV. Chaque administré à droit à un volume maximum de 6m3 et à deux passages. Au-delà cela lui sera facturé.

Commission CCPH « Bassin versant Vesgre / Vaucouleurs »

Auparavant l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) versait une participation afin de procéder au nettoyage des berges. Ce n'est plus le cas.

Il a été instauré en remplacement, la taxe GEMAPI. Cette taxe, à la charge de chaque foyer fiscal, apparaîtra dans une nouvelle colonne (déjà existante, mais à zéro pour le moment) de vos feuilles d'impôts.

Sacs papier à déchets verts

Les sacs papier à déchets verts sont toujours disponibles en Mairie pour les administrés qui en font la demande, mais ils doivent être utilisés uniquement pour déposer les déchets verts à la déchetterie. Les sacs déposés dans la rue ne seront plus ramassés.

CORRESPONDANTE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lors du Conseil Municipal du 14 janvier 2022, en tant que conseillère municipale, j'ai été désignée correspondante Sécurité Routière par délibération du Conseil Municipal.

Quel sera mon rôle ?

Je serai le relai entre les services de l'Etat et les acteurs locaux, je veillerai à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière, et contribuerai à sa prise en charge dans les différents champs de compétence de la commune.

Ces actions seront le fruit d'un travail collaboratif avec des élus, des membres d'associations, des administrés, des experts des services de l'Etat car, la sécurité routière n'est pas l'affaire d'une seule personne mais celle de tous.

Carine BARRIERE
Adjointe au Maire

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

« PLAN LUMIÈRE » À BOUTIGNY-PROUAIS

L'éclairage public doit répondre à des enjeux de confort mais surtout de sécurité.

Jour après jour nous constatons que l'éclairage public de notre Commune se fait vieillissant et dysfonctionnant (lampadaires en panne ou qui clignotent, zones mal ou non éclairées, réparations multiples et récurrentes défailtantes dès le lendemain,...). Malgré les multiples opérations de maintenance, coûteuses pour notre Commune, les pannes deviennent de plus en plus importantes, créant des zones non éclairées et dangereuses pour nos administrés.

Consciente de la grande vétusté de son éclairage public (220 points lumineux et 19 armoires électriques) la municipalité a décidé d'effectuer un diagnostic de la totalité de son parc, en concertation avec le SIE ELY.

Lors du dernier Conseil Municipal, vos élus ont pris la décision de lancer une campagne

de « rénovation et optimisation de l'éclairage public de l'ensemble de la Commune ». Une estimation a été réalisée et ce « Plan lumière » devrait s'échelonner sur trois années pour couvrir le remplacement de nos vieux globes par des luminaires Led de style (4 faces) (voir l'estimation dans les brèves du Conseil Municipal).

L'objectif pour ces trois prochaines années : renouveler tout l'éclairage public de notre Commune pour l'embellir avec une meilleure répartition des emplacements et s'inscrire pleinement dans un développement durable en diminuant la consommation énergétique.

Nous poursuivrons également le programme d'enfouissement que nous allons débiter parallèlement au « Plan lumière » cette année Rue du Vieux Château.

Ce dossier « Plan lumière » sera suivi par la commission des

travaux qui en rapportera au Conseil Municipal qui prendra collégialement les décisions.

Fidèles à nos engagements électoraux, nos investissements seront des choix pertinents à moyen et long terme. En matière de faisabilité financière et technique, ce projet fera l'objet d'une estimation financière complète.

Un ordre de priorité dans cette rénovation sera donné (par hameau, par zone) en fonction d'un constat d'urgence qui aura été évalué et porté à la connaissance de toutes et de tous.

Nous aurons bien sûr l'occasion de revenir régulièrement sur ce dossier et sur son état d'avancement.



DISTRIBUTION DES BACS DÉCHETS VÉGÉTAUX OU ORDURES MÉNAGÈRES



À la suite de la nouvelle organisation des collectes des déchets végétaux décidée par le SIEED, de nouveaux bacs vont vous être livrés directement à votre domicile. En cas d'absence, ils pourront être laissés à vos voisins.

Si vous avez déjà en votre possession un bac de couleur marron qui est actuellement destiné aux ordures ménagères, ce bac deviendra votre poubelle pour les déchets végétaux aux lieu et place des sacs papier distribués chaque année. Un nouveau bac de couleur verte de 240 litres vous

sera livré courant mars pour vos ordures ménagères. (Si vous souhaitez un bac plus petit de 120 litres contactez le SIEED dans les meilleurs délais).

Si vous ne disposez pas de bac de couleur marron, un bac de déchets végétaux sera livré courant mars.

Merci de réserver un bon accueil aux agents de la société ACP Services et CRAEMER, en charge de la distribution.

DIMANCHE 8 MAI 2022 : COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE 1945

Le 7 mai 1945 à Reims est signé l'acte de capitulation des armées allemandes, par le général Bedell Smith pour le commandement suprême allié, le général Sousloparov pour l'Union soviétique, le général Sevez pour la France et le général Jodl pour l'Allemagne.

Le 8 mai, à 15h00, les cloches de toutes les églises sonnent officiellement la fin de la guerre, tandis que le général de Gaulle en fait l'annonce radiophonique : «La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des Nations Unies et c'est la victoire de la France».



N'oublions jamais celles et ceux qui se sont battus pour la paix et notre liberté. Ce sont des biens précieux.



Madame le Maire, le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de Boutigny-Prouais et ses environs vous invitent aux cérémonies commémoratives de cet évènement.

Nous nous réunirons :

- à 10h30 devant le monument aux morts du cimetière de Boutigny, pour un dépôt de gerbes,
- puis à 11h devant le monument aux morts de Prouais, où un hommage complet avec lecture des messages officiels sera fait.

A l'issue de ces commémorations, la Municipalité convie les Botipratiens à un vin d'honneur.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022-2023



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022-2023

Les inscriptions scolaires des maternelles pour les enfants nés en 2019 pour l'année 2022-2023 sont ouvertes.

Le formulaire d'inscription est à retirer à l'accueil de la mairie.

Il doit être retourné dans les plus brefs délais à l'accueil de la Mairie avec prise de rendez-vous pour finaliser.

Dans un second temps les parents doivent prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école.

CAFÉ DES PARENTS



Pour ce premier  organisé par l'association des Représentants des Parents d'élèves ce jeudi 18 mars ce n'est pas moins de 15 parents qui se sont retrouvés dans la cour de la mairie. Un joli moment d'échanges et de convivialité autour d'un café.

Rendez-vous pour les prochains  le 14 avril, le 12 mai et le 16 juin !

DU CÔTÉ DES ÉCOLES...

Dans le cadre des différents apprentissages, et notamment l'instruction civique, les élèves de CM1 ont reçu Madame le Maire le jeudi 10 mars.



De nombreuses questions lui ont été posées :

- Le rôle du maire,
- Le rôle du conseil municipal,
- Comment est élu le maire,
- « Est ce que le maire part en vacances ? »

Un moment d'échanges très chaleureux. Merci aux enfants pour leur participation et leur accueil.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES...

Lors du passage du Père Noël dans les différentes classes un oubli est apparu.

Les lutins du Père Noël avaient oublié la commande du Poisson Rouge pour la classe des CP/GS.

Les enfants très déçus ont demandé à Madame le Maire si elle pouvait faire quelque chose pour eux.

Et c'est ainsi qu'au retour des vacances d'hiver Madame le Maire m'a accompagné dans la classe de Madame Pineau.

Les enfants m'ont accueilli avec une grande joie et m'ont préparé ma nouvelle demeure : un grand aquarium joliment décoré !

Il fallait me trouver un prénom : plusieurs propositions, plusieurs hésitations et finalement les enfants ont choisi : SUCRE D'ORGE !

Désormais, je coule des jours heureux dans ma classe et tous les matins j'ai hâte de retrouver les enfants !

Sucre d'Orge



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE...

Intervention de la Prévention Routière le lundi 7 mars pour les élèves de CM2 sur le site de Prouais.

À partir du collège, le vélo devient un moyen de transport pour les enfants. Pour minimiser les risques d'accidents et devenir un cycliste usager de la route, les enfants doivent être sensibilisés dès l'école primaire. Se positionner dans la circulation, tenir compte de la signalisation, changer de direction...

La matinée a été consacrée à la théorie avec un questionnaire sur la sécurité routière et l'après-midi à la pratique.

Un parcours installé dans la cour a permis aux élèves de mettre en pratique les différents éléments vus le matin.

A l'issue de cette journée une attestation a été délivrée aux enfants.

Toutes nos félicitations à Emma Kozak qui a obtenu la meilleure note et qui représentera notre école lors du challenge inter-piste qui aura lieu en mai ou juin prochain.

Souhaitons-lui bonne chance !



DU CÔTÉ DES ÉCOLES...

Comme dans beaucoup de communes et d'écoles le mois de janvier 2022 a été perturbé par le variant Omicron.

Par conséquent, les nombreuses absences des uns et des autres, notamment sur notre service de restauration scolaire ont eu un impact important.

Il nous est apparu au moment de procéder à la facturation de la restauration scolaire du mois de janvier, qu'il n'était pas cohérent d'appliquer notre règlement intérieur concernant les absences.

En effet celui-ci prévoit : «ABSENCES»

*En cas d'absence pour maladie, **il est demandé aux parents d'informer la Mairie***

*(par mail : boutigny-prouais@wanadoo.fr)
dès le 1er jour avant 10 heures.*

C'est à la seule condition de produire un certificat médical à transmettre en Mairie, que les repas non pris les jours suivants pourront être déduits. Aucun autre motif ne donnera lieu au remboursement du repas non pris (grève, absence d'une maîtresse...).

Afin d'être le plus juste vis-à-vis des familles, et ce à titre exceptionnel dans le contexte sanitaire actuel, nous avons comptabilisé pour chaque famille toutes les absences (prévenues dans les temps ou pas, absences enseignantes, suspension accueil) et nous arrivons à un total de 662 repas à déduire (rappel du prix du repas facturé aux familles 3€85).

En fonction de la facturation à venir de notre prestataire, certains repas ayant pu être décommandés en temps et en heure ; nous estimons que notre reste à charge sera d'environ 1 800 €.

Les familles ont été prévenues par le biais des cahiers de liaison de leurs enfants et il a été mentionné le caractère exceptionnel de ce geste bienveillant à leur égard dans le contexte sanitaire actuel.

Le personnel communal suit actuellement une formation pour la mise en place, dès la rentrée de septembre, d'un logiciel de gestion de la cantine et de la garderie.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous et de vous convier à un rendez-vous le moment venu.

DU CÔTÉ DE LA GARDERIE...



Dernière ligne droite avant les vacances d'hiver....

Les enfants de la garderie avec l'aide de Alison et de Sabrina ont confectionné de bien jolis masques pour Mardi Gras !

Bravo à tous

CARNAVAL 2022...



Pour le plus grand bonheur de tous un magnifique carnaval s'est tenu le samedi 19 mars sur la place de l'église de Prouais.

Différents stands d'activités et notamment un stand de maquillage qui a remporté un grand succès, un concours de déguisements et la cérémonie du bonhomme carnaval.

Merci aux organisateurs de cette belle manifestation : l'Amicale des Sapeurs Pompiers et l'association des Représentants des Parents d'élèves (RPE).

DU CÔTÉ DES ÉCOLES...

En ce vendredi 18 février, veille de vacances scolaires d'hiver ; un vent de fête souffle sur notre école.

Des fées, des reines, des rois, des chevaliers, des princesses et autres ont envahi l'école pour le plus grand bonheur de tous.

Bravo aux enfants et aux enseignantes.



UN PT'IT CREUX ?

Le LUNDI à BOUTIGNY / **CH'TI - Baraque à Frites**
Commande sur place - 18h à 21h

Le MARDI à PROUAIS / **La Main à la Pâte - Italien**
06.14.78.95.27 - 18h à 21h

Le JEUDI à BOUTIGNY / **La Pizza Campagnarde - Pizza**
06.07.85.08.02 - 16h45 à 20h30

VENDREDI tous les 15 jours à BOUTIGNY / **Breizh - Crêpes**
06.07.46.05.25 - 10h30 à 19h30



CCAS



ASSURER AUX HABITANTS ET AUX USAGERS UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTES LORS DE VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET NUMERIQUES ?

- Contactez la Maison Départementale des Solidarités et de la Citoyenneté.

POURQUOI LA MDSC ?

Chacun peut ressentir la nécessité d'échanges, d'écoute ou de conseils auprès de professionnels de l'action sociale ou médico-sociale. Les Maisons Départementales des Solidarités regroupent sur un même lieu ces services.

QUI CONTACTER ?

Madame Fadila ELFODDI tél : 02 37 65 82 64
qui vous accompagnera dans la constitution de vos différents dossiers.

COMMENT PUIS-JE ETRE AIDE ?

Différentes aides sont possibles :

- Aide pour les demandes de logements,
- Dossier CAF,
- Retraite,
- CPAM,
- Banque de France,
- Aide à la rédaction de courriers...

OÙ DOIS-JE ME RENDRE ?

- Les interventions sont possibles par téléphone,
- A domicile pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer,
- Après rendez-vous, aux permanences de Boutigny à la Mairie,
- A la MDSC de DREUX, 5 rue Henri Dunant (02 37 65 82 00)



ASSEMBLEE GENERALE

Elle s'est tenue le jeudi 24 février 2022 à « la Grange » PROUAIS.

Une vingtaine d'adhérents ont participé aux travaux fixés par l'ordre du jour.

- Michel ALLORGE Président a regretté les lourdeurs administratives et les problèmes techniques qui ont émaillé cette année 2021.

De plus l'épidémie de COVID n'a pas favorisé les activités.



- Seul a pu se tenir le 9 octobre 2021 le repas du Club dans la salle polyvalente de BOUTIGNY.
- Concernant l'activité jeu de cartes (tarot) des lundis et jeudis après-midis, elle n'a pu se tenir d'une façon régulière compte tenu d'une réglementation changeante en matière sanitaire.

Madame le Maire, invitée à cette Assemblée Générale a souligné la rigueur de l'administration notamment en matière de responsabilités. Concernant les problèmes techniques (badges d'ouverture/fermeture des portes) ils sont en passe d'être résolus.

- La trésorerie 2021 présentée par le Président Michel ALLORGE et la trésorière Brigitte DEPUYDT a reçu quitus voté à l'unanimité.
- Remerciements à la Municipalité pour l'aide apportée sous forme d'une subvention versée annuellement.
- La cotisation au Club de l'Amitié est fixée à 20 €.
- Un nouveau bureau a été voté :
Président : Michel ALLORGE
Vice-Présidente : Marie-Angèle DENNIEL
Trésorière : Brigitte DEPUYDT
Secrétaire : Jean-Bernard BESSARD



**VOUS AVEZ 60 ANS ET PLUS
VOUS AVEZ DU TEMPS DE LIBRE
REJOIGNEZ LE CLUB DE L'AMITIE**
 POUR L'INSTANT LE CLUB PROPOSE UN REPAS CONVIVIAL DANS L'ANNEE
 ORGANISE DES APRES-MIDIS TAROT LES LUNDIS ET JEUDIS APRES-MIDIS
**AVEC VOUS, NOUS POUVONS FAIRE PLUS,
DEVELOPPER D'AUTRES ACTIVITES :**
**ECHECS, DAMES, BELOTE, SCRABBLE,
RANDONNEES PEDESTRES TOUS NIVEAUX**

CONTACT : 02.37.65.16.75

THEATRE



C'est avec un immense plaisir que tous les mardis soirs la troupe des Escapades répète dans la joie et la bonne humeur sa toute nouvelle pièce de théâtre, **L'A.V.P.M. de Marie Stanguennec**, qui vous sera jouée :

Les **15 et 16 octobre** à La Grange à Prouais.
 D'autres dates et lieux de représentations vous seront annoncées, ainsi que d'autres surprises théâtrales !

Pour nous suivre et ne rien manquer de nos rendez-vous, visitez notre page Facebook **Les escapades de Boutigny Prouais**.

Vous pouvez également nous contacter :
 - par mail : latroupelesescapades@gmail.com
 - par téléphone : 06.86.92.42.12

Au plaisir de vous voir très vite !
Caroline, Léandra, Irène, Benjamin, Isa et Marie.





FÊTE DE PÂQUES 2022 À BOUTIGNY-PROUVAIS

Samedi 16 avril - Dimanche 17 avril - Lundi 18 avril

Nombreuses activités :

Fête foraine

Courses cyclistes

Chasse aux œufs

**Exposition de l'ASPIC : travaux de la passerelle
des savoir-faire ...**

Venez nombreux !

**Buvette et restauration
sur la place de l'église de Boutigny
samedi, dimanche et lundi**



**Grande chasse aux œufs
de PÂQUES**



LES VIEUX PISTONS

L'association des Vieux Pistons de Nogent le Roi nous informe d'une randonnée qui passera à Boutigny sur Opton le 14 mai 2022 vers 10h.

Le convoi fera un arrêt rue du Rosaire pour présenter leurs vieux tracteurs.

Venez nombreux pour les admirer !

COUP DE POUCE



Lorenzo Verzi Borgese
Boutigny-Prouais

☎ 07.49.14.78.52. / 02.37.65.19.32.
✉ lvbmultiservices@sfr.fr



Entretien / Services / Bricolage

Je vous propose mes services pour des petits travaux

▪ Dépannage ▪ Plomberie ▪ Électricité ▪ Peinture / Parquet ▪ Montage ▪ Fixation...	▪ Jardinage ▪ Nettoyage ▪ Tonte ▪ Débroussaillage ▪ Désherbage...
---	---



Crédit d'impôts

Entreprise artisanale certifiée - Chambre des métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir
SIRET n° 908 927 247 00019

PROTHÉSISTE ONGULAIRE
RÉHAUSSEMENT DE CILS
SOIN DU VISAGE - HYDRAFACIAL

Venez découvrir mon travail sur
Facebook et Instagram : Jelja beauty

Jelja Beauty
Boutigny prouais - Le nerprun
07.63.32.28.01





FEU DE LA ST JEAN

Samedi 25 Juin 2022

À partir de 19h30

Place de l'église de Prouais

Tarifs : Adultes 18 euros

Enfants de 7 à 12 ans : 12 euros



Réservations : 06 34 87 49 38

✓ **10 AVRIL - JOURNÉE**

SALLE POLYVALENTE et LA GRANGE
1^{er} tour Elections Présidentielles

✓ **16 AVRIL - JOURNÉE**

PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY
MAIRIE
Fête Foraine

✓ **17 AVRIL - 10 H**

PLACE DE L'EGLISE DE PROUAIS
RPE / AMICALE SAPEURS POMPIERS
Chasse aux œufs

✓ **17 AVRIL - JOURNÉE**

PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY
MAIRIE
Fête Foraine et courses cyclistes
(Dreux)

✓ **18 AVRIL - JOURNÉE**

PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY
MAIRIE
Fête Foraine et courses cyclistes (Houdan)
Exposition Passerelle des Savoir Faire
(ASPIC)

✓ **24 AVRIL - JOURNÉE**

SALLE POLYVALENTE et LA GRANGE
2^{ème} tour Elections Présidentielles

✓ **1^{ER} MAI - JOURNÉE**

Etang de DANNEMARIE
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
Concours de pêche

✓ **8 MAI - 10 H 30**

BOUTIGNY
MAIRIE / ANCIENS COMBATTANTS
Commémoration Victoire 1945

✓ **8 MAI - 11 H**

PROUAIS
MAIRIE / ANCIENS COMBATTANTS
Commémoration Victoire 1945

✓ **14 MAI - 10 H**

Place de BOUTIGNY
MAIRIE
Halte café à BOUTIGNY
de l'Association
«LES VIEUX PISTONS» (35 tracteurs)

✓ **12 JUIN - JOURNÉE**

SALLE POLYVALENTE et LA GRANGE
1^{er} tour Elections Législatives

✓ **18 JUIN - JOURNÉE**

ECOLE PROUAIS
RPE / AMICALE SAPEURS POMPIERS
Kermesse des écoles

✓ **19 JUIN - JOURNÉE**

MAIRIE
2^{ème} tour Elections Législatives

✓ **25 JUIN - 19 H 30**

SALLE POLYVALENTE et LA GRANGE
COMITE DES FETES DE PROUAIS
Feu de la Saint Jean

✓ **13 JUILLET - 19 H**

BOUTIGNY
MAIRIE
Repas communal

✓ **14 JUILLET - 16 H**

PROUAIS
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
Animations et Jeux pour les enfants

✓ **15 OCTOBRE**

LA GRANGE
LES ESCAPADES DE BOUTIGNY
PROUAIS
Week-end Théâtral

✓ **16 OCTOBRE**

LA GRANGE
LES ESCAPADES DE BOUTIGNY
PROUAIS
Week-end Théâtral

✓ **11 NOVEMBRE - 10 H 30**

PROUAIS
MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS
Commémoration Armistice 1918

✓ **11 NOVEMBRE - 11 H**

BOUTIGNY
MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS
Commémoration Armistice 1918

✓ **19 NOVEMBRE - 19 H 30**

SALLE POLYVALENTE
COMITE DES FETES DE PROUAIS
Soirée moules-frites

QUELQUES RAPPELS

L'arrivée du printemps donne le départ des travaux de jardinage mais aussi des premiers coups de téléphone à la mairie pour trouble du voisinage par non-respect des horaires concernant l'utilisation des tondeuses, tailles haies et autres appareils de nettoyage à haute pression...

Les travaux de jardinage et de bricolage, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

SOLIDARITÉ UKRAINE

Si vous souhaitez vous inscrire comme famille d'accueil, la Préfecture a mis en place un formulaire numérique national à l'adresse suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>

DU COTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

ACCUEIL DES REFUGIES UKRAINIENS EN PAYS HOUDANAIS. ORGANISONS-NOUS !
MOBILISONS-NOUS !

Les campagnes d'appels aux dons en matériels, en argent s'amplifient pour apporter sur place en Ukraine l'aide nécessaire à ceux qui restent au pays pour le défendre comme à ceux qui le quittent pour mettre à l'abri leurs familles dans les pays limitrophes.

Après ces semaines de guerre, l'exode atteint déjà plus de deux millions de personnes en majorité femmes, enfants et personnes âgées. L'heure est venue d'organiser de la manière la plus bienveillante et la plus efficace leur accueil sur nos territoires et en particulier sur le Pays Houdanais.

Beaucoup de conditions seront à remplir : trouver des logements qu'il faudra quelquefois équiper, fournir des vêtements et de la nourriture, scolariser des enfants, enseigner le français, faire bilan de santé, accompagner dans les démarches administratives, ...

Pour faciliter cette arrivée et réussir cette intégration, la Communauté de Communes du Pays Houdanais met en place une cellule Ukraine qui réunira différents organismes et acteurs du Pays

Houdanais. Nous avons demandé à Bernard LE GOAZIOU qui a si bien organisé nos centres de vaccination d'animer cette cellule.



Une des premières tâches est de recenser les offres de logements pouvant accueillir ces réfugiés. Cela demande d'être organisé pour connaître nature et taille du logement, niveau d'équipement, durée maximale de mise à disposition.

Nous lançons donc ce recensement. Si vous pouvez mettre à disposition une pièce, un logement actuellement vacant, faites-nous en part en nous donnant un message sur ukraine@cc-payshoudanais.fr. Nous vous contacterons alors pour en connaître un peu plus sur votre logement et les conditions de sa mise à disposition.

Parlez-en autour de vous ! C'est urgent !

Des premiers réfugiés arriveront en Pays Houdanais dès la fin de cette semaine. Sachons ensemble les accueillir! Cela commence aussi par la capacité de dialoguer avec eux. Alors nous avons aussi besoin, s'ils existent, des habitants du Pays Houdanais d'origine ukrainienne. Vous en êtes, rejoignez-nous ! Vous en connaissez, dites-leur de nous contacter sur ukraine@cc-payshoudanais.fr

Jean-Marie TETART

Ils ont besoins de :

Produits logistiques : Lits de camp, sacs de couchage, couvertures de survie, matériel électrique tel que projecteurs, lumières, rallonges, générateurs.

Produits d'hygiène : Gels et savon corps, dentifrices, brosses à dents, couches et lait maternisé, médicaments non périmés, rasoirs, mousses à raser et serviettes hygiéniques.

Produits de secours : gants à usage unique, masques chirurgicaux, matériel de suture, blouses médicales, bandages élastiques, garrots, lecteurs à glycémie, pansements hémostatiques, pansements, solutions antiseptiques et matériel médical.